

Le 12 janvier 2020

La constitution vaudoise dans son article 71 stipule « l'Etat et les communes collaborent avec les autres pouvoirs publics, les organisations et les entreprises concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement, à la promotion du commerce équitable ».

L'Etat s'engage ainsi qu'un nombre important de communes vaudoises qui ont décidé d'exprimer concrètement leur soutien à la solidarité internationale. Celle-ci reste aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour tenter de réduire les inégalités.

Il nous semble que nous pourrions également soutenir par des actions concrètes les efforts conjugués de la FEDEVACO, et des associations que celle-ci promeut dans son action quotidienne.

Celle-ci soutient 50 ONG actives dans la coopération au développement. L'avantage d'une petite structure comme la FEDEVACO c'est aussi de s'assurer que le transfert de l'argent va directement au projet que nous décidons de soutenir.

Nous choisissons nous-mêmes du montant alloué et le ou les projets que nous soutenons. C'est aussi la garantie d'investir dans des projets de qualité qui sont examinés par une commission d'experts bénévoles en charge de leurs évaluations, les projets sont suivis jusqu'à leur terme. La FEDEVACO offre donc des garanties importantes au niveau de la qualité et de la pertinence des projets soutenus.

Nous sommes convaincus que, quelle que soit notre sensibilité politique, nous pouvons tous nous retrouver dans l'une ou l'autre des associations que promeut la FEDEVACO.

Certes, certains nous diront que c'est avant tout un choix individuel et personnel que de soutenir des œuvres d'entraide, mais c'est aussi un choix collectif qui est exprimé au travers de l'article 71 de notre constitution vaudoise, comme mentionné précédemment.

Nous proposons donc ici que la commune du Mont-sur-Lausanne puisse elle aussi rejoindre les quarante communes de notre canton qui ont exprimé leur solidarité en versant une somme modique au prorata du nombre d'habitants.

Pour exemple la commune de Montreux contribue pour 6,50 CHF par habitant

Lausanne pour CHF 3,28

Epalinges pour CHF 3,84

Renens pour CHF 1,48

Morges pour CHF 3,16

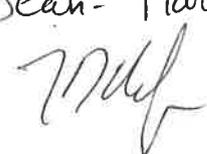
En plus, en collaborant avec la FEDEVACO, chaque contribution communale voit sa mise complétée par la confédération, un franc là où le canton ou la commune donne deux francs, ce qui permettra à notre participation communale, même modeste, de voir ses effets multipliés au niveau d'un village, d'une communauté, voire d'une région entière.

Nous sommes certains que c'est aussi une carte citoyenne à jouer et nous sommes convaincus que c'est aussi une plus-value pour la commune du Mont que celle-ci s'inscrive dans des projets de développement solidaire.

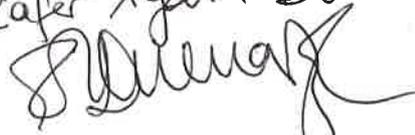
La coopération au développement se développe dans la durée et instaure des partenariats solides avec des acteurs de la société civile, ce qui permet à des femmes, des hommes et des enfants de s'en sortir, de prendre leur destin en main et d'avoir des perspectives d'avenir là où ils sont né.e.s !

Pour le Mont Citoyen.
Viviane Prats


Viviane Prats

Jean-Marie Ufer


Robert Irrausch


Zafer Aydin DURUMAZ

C Roulet

Jolanda Müller Chabloz


Sébastien Gremion



Remo Studer



Karim HAZANI



Stéphanie Michigonzalez

